

Programme de réhabilitation de la faune sauvage du Laos

Cadre de participation & informations pratiques générales

(Document d'information préalable à l'inscription – version 2026)

1. Objet du document

Ce document présente le cadre de participation et les conditions pratiques générales applicables à une mission d'écovolontariat au sein d'un programme de sauvetage, de réhabilitation et de conservation de la faune sauvage indigène, mené au Laos, dans la région de Vientiane.

Il permet aux candidats d'évaluer :

- Leur capacité à s'engager dans ce type de mission,
- Les conditions environnementales et climatiques,
- L'organisation générale de la vie et du travail sur place.

Les informations strictement opérationnelles liées au voyage (accès précis, arrivée, organisation logistique détaillée, coordonnées) sont transmises après validation complète de l'inscription, dans un document distinct.

2. Nature de l'engagement

La participation s'inscrit dans un engagement bénévole structuré, au sein d'un projet de conservation actif et reconnu, consacré au sauvetage, à la réhabilitation et à la sanctuarisation de la faune sauvage du Laos, dans le cadre de la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Il s'agit d'un programme « husbandry & enrichment » (soins et enrichissement), reposant sur une politique éthique stricte de non-contact avec les animaux. Les écovolontaires interviennent :

- en appui d'une équipe locale spécialisée,
- dans le respect des protocoles de soin, de sécurité et des règles internes,
- selon les priorités définies par le projet et le bien-être animal.

Les missions proposées nécessitent sérieux, fiabilité, autonomie et capacité d'adaptation aux contraintes du terrain.

3. Durée de participation et capacité d'accueil

3.1 Durée de participation

Durée minimale de participation : 15 jours consécutifs (du dimanche au dimanche), afin de permettre une intégration effective et une contribution utile aux activités de soin et de réhabilitation.

Durée maximale de participation : 8 semaines consécutives. Pour tout séjour excédant 30 jours, l'écovolontaire est seul responsable de l'obtention des extensions de visa nécessaires selon la réglementation laotienne en vigueur au moment du départ.

3.2 Capacité d'accueil

Nombre maximum d'écovolontaires hébergés simultanément sur site : 10. (Dans le cas d'un groupe, ce nombre peut être élevé à 20).

Le nombre d'écovolontaires présents simultanément est volontairement limité afin de garantir la qualité de l'encadrement, la sécurité et l'efficacité du travail de soin.

4. Profil requis

4.1 Langue

Langue de travail : anglais. Un niveau B1 minimum est requis, correspondant à la capacité de :

-
- Suivre les briefings et les consignes de sécurité,
 - Échanger de manière autonome avec l'équipe,
 - Poser des questions et signaler une difficulté.

Aucun encadrement francophone n'est assuré sur site.

4.2 Condition physique

La mission est une mission de terrain, impliquant :

- Travail en extérieur,
- Exposition à la chaleur et à l'humidité,
- Marche et déplacements sur sol irrégulier,
- Station debout prolongée,
- Port de charges légères à modérées et usage d'outils (lors des travaux d'aménagement).

Le niveau physique requis est modéré. Aucune tâche n'est obligatoire : un écovolontaire peut à tout moment signaler son inconfort et se voir attribuer une autre tâche.

4.3 Âge

Âge minimum : 18 ans.

5. Saisons et conditions climatiques

Le Laos connaît un climat tropical, chaud à très chaud toute l'année, avec des températures généralement comprises entre 25 et 35 °C. La région présente une saisonnalité marquée :

- Saison sèche (novembre à février) : plus fraîche et sèche ; les soirées peuvent être fraîches, notamment entre novembre et février.
- Saison chaude (mars à mai) : températures les plus élevées.
- Saison des pluies (mai à octobre) : pluies régulières, forte humidité et terrains boueux ou glissants.

L'humidité est souvent élevée, en particulier pendant la saison des pluies, ce qui peut accroître la pénibilité du travail en extérieur. Le site est situé à basse altitude ; les risques liés à l'altitude sont négligeables. Les horaires de travail peuvent être adaptés lors des fortes chaleurs ou des conditions météorologiques extrêmes.

6. Hébergement

Les écovolontaires sont hébergés sur place, dans des bungalows partagés non mixtes (séparation femmes / hommes), à proximité immédiate des espaces de travail.

Caractéristiques principales :

- Hébergement collectif sur site,
- Douche chaude,
- Espaces communs partagés,
- Accès à une piscine à débordement dans l'éco-resort voisin (inclus).

7. Repas et alimentation

Tous les repas et boissons sont fournis pendant le séjour (trois repas par jour inclus). Concrètement :

- Le petit-déjeuner est préparé par l'écovolontaire à partir des denrées fournies par l'équipe (pain, œufs, céréales, lait, etc.),
- Le déjeuner et le dîner sont cuisinés dans un restaurant local et livrés chaque jour, avec un choix de plats traditionnels lao et thaï,
- L'eau potable est disponible en continu.

L'alimentation proposée est végétarienne ; des options véganes sont possibles. Les allergies, intolérances ou régimes spécifiques doivent être signalés avant l'arrivée.

8. Organisation quotidienne et rythme

- Horaires indicatifs : 07h00 – 16h00.
- Volume horaire moyen : environ 8 heures par jour.

- Rythme hebdomadaire : 6 jours d'activité, 1 jour de repos (généralement le dimanche).

Les horaires peuvent varier selon la saison, les conditions climatiques et les besoins des animaux.

9. Communication et accès à internet

- Wi-Fi : disponible dans l'espace commun, avec stabilité variable.
- Réseau mobile : couverture existante (l'opérateur Lao Telecom offre la meilleure couverture sur site) ; téléphone débloqué recommandé pour l'usage d'une carte SIM locale.
- Communication interne : coordination quotidienne assurée par l'équipe.

10. Temps libre et activités hors projet

Un jour de repos par semaine est généralement prévu (le dimanche). Le centre est situé en zone rurale, dans un cadre lao authentique. Les activités possibles pendant le temps libre incluent :

- Repos sur site (espaces communs, hamacs), accès à la piscine de l'éco-resort voisin,
- Petites marches nature ou sorties à vélo dans les environs (un vélo est mis à disposition),
- Visites culturelles et communautaires (marché local hebdomadaire accompagné par l'équipe, artisanat, ferme bio),
- Randonnée dans le parc national voisin et activités d'écotourisme proposées par le site attenant (frais éventuels en supplément).

Ces activités relèvent de la responsabilité individuelle. Il est recommandé de respecter la culture et les traditions locales (tenue modeste dans les lieux publics et les temples), de rester discret dans les hébergements partagés et de suivre les consignes de sécurité pour les déplacements locaux.

Bien que l'hébergement et les repas soient pris en charge, il est conseillé de prévoir un budget personnel pour les dépenses occasionnelles (sorties, snacks, visites). Le coût de la vie locale reste modéré (un repas à l'extérieur revient généralement à moins de 5 USD).

11. Services inclus / non inclus

Inclus

- Hébergement sur site,
- Trois repas par jour,
- Transferts aller-retour depuis/vers Vientiane aux jours programmés, et transports liés aux activités du centre,
- Blanchisserie de base,
- Équipement et matériel nécessaires aux tâches (gants, bottes, outils de soin et d'enrichissement),
- Encadrement, formation et supervision par du personnel expérimenté,
- Accès à la piscine de l'éco-resort voisin, un t-shirt de bénévole.

Non inclus

- Transport international et national jusqu'au point de rendez-vous,
- Assurance individuelle,
- Dépenses personnelles,
- Visa et extensions de visa éventuelles,
- Activités d'écotourisme optionnelles du site voisin (tarifs additionnels).

12. Santé, assurance et cadre réglementaire

Assurance individuelle obligatoire. Chaque écovolontaire doit obligatoirement disposer d'une assurance individuelle couvrant soins médicaux à l'étranger, assistance et rapatriement sanitaire, valable pour toute la durée de la mission. Une attestation est exigée avant le départ ; l'absence d'assurance conforme empêche la participation, sans dérogation possible.

Les vaccinations de base (notamment DT-Polio, tétanos) doivent être à jour ; la vaccination antirabique est recommandée. Une consultation médicale préalable au départ est conseillée, afin notamment d'évaluer les vaccinations et traitements

préventifs adaptés à la zone (risque de maladies transmises par les moustiques). Un risque zoonotique limité existe du fait du travail au contact d'animaux : il est encadré par des protocoles d'hygiène stricts et le port d'équipements de protection.

13. Liste indicative des affaires à prévoir

Cette liste est donnée à titre indicatif. La plupart des articles sont disponibles à Vientiane ; il est conseillé de faire ses achats avant l'heure de prise en charge.

- Vêtements de travail légers, ne craignant pas d'être salis,
- Hauts à manches longues et pantalons (protection soleil et insectes),
- Chaussures fermées pour le travail, chaussures ou sandales confortables pour le temps libre,
- Chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire haute protection,
- Vêtements de pluie légers (poncho),
- Gants de travail,
- Lampe frontale ou torche, power bank, adaptateur électrique (prises à 2 fiches plates ou 2 fiches rondes),
- Trousse de premiers soins personnelle (pansements, antiseptiques, médicaments usuels), médicaments personnels et ordonnances,
- Serviettes de toilette, bonne réserve de vêtements (le séchage est plus long en saison humide),
- Téléphone débloqué pour carte SIM locale,
- Optionnel : maillot de bain, petit sac à dos, appareil photo / jumelles, bottes en caoutchouc (saison des pluies), vêtements chauds pour les soirées de la saison fraîche (novembre-février).

14. Procédure de candidature et d'inscription

La participation se fait exclusivement sur candidature préalable via Cybelle Planète. La procédure d'inscription comprend notamment :

- Un formulaire d'inscription complet à remplir,

-
- La communication des informations médicales (état de santé, allergies) et vaccinales, à transmettre au moins 2 à 4 semaines avant l'arrivée,
 - Le cas échéant, un CV résumant l'expérience pertinente (facultatif, pour faciliter l'attribution des tâches),
 - Une proposition de participation financière, incluant le montant du don recommandé, l'adhésion et les formalités associées.

Les informations sensibles et opérationnelles sont transmises après validation complète du dossier.

Conclusion

Cette mission s'adresse à des personnes capables de s'engager dans un cadre de terrain exigeant, avec des conditions de vie simples, un rythme soutenu, des règles strictes, et une priorité absolue donnée au bien-être animal et à la sécurité.